

## Concours d'attaché de conservations du patrimoine Session 2019

Spécialités	Externe		Interne		3 <sup>ème</sup> voie	
	postes	inscrits	postes	inscrits	postes	inscrits
Musées	36	<b>1188</b>	18	<b>313</b>	6	<b>25</b>
Patrimoine scientifique technique et naturel	11	<b>133</b>	5	<b>36</b>	1	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>1320</b>	<b>23</b>	<b>349</b>	<b>7</b>	<b>25</b>

Spécialités	Externe	Interne	3 <sup>ème</sup> voie	Total
Musées	601	187	16	804
PSTN	69	19		88
<b>Total présents</b>	<b>670</b>	<b>206</b>	<b>16</b>	<b>892</b>
<b>Absentéisme</b>	<b>49,24%</b>	<b>40,97%</b>	<b>36,00%</b>	<b>47,34%</b>

Épreuves écrites obligatoires :

**Mercredi 15 mai 2019 pour les concours externe interne et de 3<sup>ème</sup> voie**

8h30-12h30 Commentaire sur un sujet d'ordre général

14h-18h Note de synthèse par spécialité

**Jedi 16 mai pour les concours externe et de 3<sup>ème</sup> voie**

8h30-12h30 Composition par spécialité

Lieux :

- CIG Petite couronne, 1 rue Lucienne Gérain 93500 Pantin (métro Eglise de Pantin Ligne 5)
- Centrex, 2 rue de la butte verte, 93160 Noisy-le-Grand

**Résultats d'admissibilité** : mercredi 10 juillet 2019 à 14h00

**Aucun résultat par téléphone**

Épreuves d'admission obligatoires: **Du 23 au 27 septembre 2019**

**Conversation**

**Interrogation orale sur l'option**

**Epreuve orale de langue avec dictionnaire uniquement pour le grec et le latin**

Epreuve orale facultative de Traitement automatisé de l'information : **Du 23 au 27 septembre 2019**

Lieu d'épreuve : CIG Petite couronne, 1 rue Lucienne Gérain 93500 Pantin (métro Eglise de Pantin Ligne 5)

**Résultats d'admission** : Mercredi 2 octobre 2019 à 14h00

**Aucun résultat par téléphone**

*Rappel : tout candidat qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé. Pour les épreuves facultatives, seuls les points excédant la note de 10 sur 20 s'ajoutent au total obtenu aux épreuves obligatoires. Ils sont valables uniquement pour l'admission. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires d'admissibilité ou d'admission entraîne l'élimination du candidat. Un candidat ne peut être admis si la moyenne de ses notes aux épreuves est inférieure à 10 sur 20 après application des coefficients correspondants*

Pour accéder :

- aux notes de cadrage des épreuves, aux rapports des présidents de jury des sessions précédentes organisées par nos soins et aux différents arrêtés, connectez-vous à [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr) rubrique Accès directs, Concours, S'informer et se préparer puis rechercher un concours, sélectionner la catégorie puis la filière.
- à votre espace sécurisé, connectez-vous à [www.cig929394.fr](http://www.cig929394.fr), sur la page d'accueil, rubrique Accès directs, Concours, puis Accéder à l'espace sécurisé

Rappel, votre code utilisateur correspond à votre n° de dossier d'inscription, et votre mot de passe provisoire vous a été communiqué par mail au moment de votre préinscription. Si vous n'avez rien reçu merci de vérifier dans le courrier indésirable (spam).

Mot de passe oublié ou à modifier : connectez-vous à votre espace espace sécurisé !

*A chaque étape du concours n'oubliez pas de consulter votre espace sécurisé.*

*Vous y trouverez les informations concernant votre convocation aux épreuves, et votre attestation de présence aux épreuve.*

Pour tout renseignement : [s.mathieu@cig929394.fr](mailto:s.mathieu@cig929394.fr) ou [c.schmit@cig929394.fr](mailto:c.schmit@cig929394.fr)

*Les dates et horaires sont communiqués à titre indicatif et peuvent être modifiés en cas de besoin.*